

BUDGET 2015

Le budget général de la communauté de communes MACS est de 88 millions d'euros. Il est composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes (Zone d'activités économiques, Aygueblue, Pôle Sud, Pôle culinaire, Environnement-déchets et Transport).

Dans un contexte difficile lié à la forte baisse des dotations de l'État, MACS a fait le choix de maintenir un niveau d'investissement important. 21 millions d'euros seront investis pour soutenir l'économie locale et l'emploi, et continuer à jouer son rôle d'aménageur du territoire en termes de voirie, logement, numérique et transition énergétique. Le contexte financier lourd pèse sur les entreprises, MACS a donc fait le choix de baisser le taux à 25,90 % de la Contribution Financière des Entreprises (CFE) en 2015 versus 26,13 % en 2014. À ce premier geste à destination des entreprises, MACS a choisi de ne pas augmenter le seuil plafond des bases minimum de Contribution Financière des Entreprises (CFE), comme le prévoyait la loi de finances pour 2014. Une décision qui représente un effort de 500 000 € pour la communauté de communes. MACS participe également au dynamisme du tissu associatif avec le versement de 434 287 € de subventions, en hausse de 1 %.

MACS poursuit ses efforts de bonne gestion pour maîtriser ses coûts et le recours à l'emprunt. Sa capacité de désendettement reste inférieure à la moyenne nationale.

Répartition des dépenses

